



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.frigon.org>

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

au Manoir de la Giraudière

211 15^e rue

Laval, H7N 6K9

le 26 août 2023 à 10h00

1. Mot de bienvenue – Gérald (116)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour – Gérald (116)
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 août 2022 – André (290)
4. Rapport du président – Gérald (116)
5. Rapport du secrétaire – André (290)
6. Rapport du trésorier – François (130)
7. Création d'un comité de vérification des états financiers
8. Rapport du responsable du comité de la base de données généalogiques –
Chantal (310)
9. Rapport du responsable du comité du bulletin – François (130)
10. Rapport du responsable du comité de recherche – Gérald (116)
11. Rapport du responsable du site internet - Jean-René (11)
12. Proposition sur l'avenir de l'association des familles Frigon inc. - Claude (256)
13. Amendement de l'article 8 des règlements généraux de l'association des
familles Frigon Inc. pour fixer le quorum à 3 membres lors des réunions du
conseil d'administration. (le quorum actuel est de 5 membres)
14. Nomination d'un(e) président(e) d'élection
15. Élection à la présidence
16. Élection des autres membres du conseil d'administration (14 membres)
17. Varia
 - 17,1 Suggestions pour l'AGA 2024
18. Levée de l'assemblée



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.frigon.org>

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue au 211, 15^e rue, Laval, Qc
samedi, le 26 août 2023 à 10 h 00

Membres présents :

Gérald Frigon (116), François Frigon (130), André Pelletier (290), Claire Renaud-Frigon (279), Jacques Frigon (104), René Frigon (75), Pierre Frigon (4), Claude Frigon (256), Murielle Dubois-Frigon (297), Réjeanne Frigon (177), Pierre Frigon (309), Walter Giesinger (311)

Douze (12) membres sont présents, il y a quorum. [Le quorum est fixé à 5% des membres actifs,]

Invité(e)s présent(e)s :

Lise Drolet, Micheline Pinard, Andrée Perron

Début de la réunion : 10h10

1. MOT DE BIENVENUE

Le président Gérald (116) souhaite la bienvenue aux participants et déclare l'assemblée ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture est faite par Gérald (116), aucun ajout et/ou correction n'est requis. L'adoption de l'ordre du jour est proposé par Claude (256) et appuyé par René (75).

➤ Adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 27 AOÛT 2022 ▼

Le secrétaire André (290) fait lecture du procès-verbal. Une correction doit être apportée à l'item 6. Rapport de la trésorière (page 1). Le procès-verbal fait mention du rapport pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2020.

La période visée doit se lire du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Après avoir mentionné la correction à effectuer, Gérald (116) propose l'adoption. Claire (279) appui la proposition.

➤ Adopté à l'unanimité.

▼ INDIQUE QUE LE DOCUMENT EST DÉPOSÉ EN ANNEXE DU PROCÈS-VERBAL

Association des Familles FRIGON INC.

André Pelletier, secrétaire

4. **RAPPORT DU PRÉSIDENT ▼**

Le président Gérald (116), dans son rapport, fait mention

- de la difficulté de recruter de nouveaux membres et invite les membres actuels à promouvoir l'association auprès des membres de leur famille
- des tentatives auprès de BAnQ pour faire archiver les documents de l'association
- du 30^e anniversaire de l'association l'année prochaine

Claude (256) propose l'adoption du rapport du président. René (75) appui.

➤ Adopté à l'unanimité.

5. **RAPPORT DU SECRÉTAIRE ▼**

Dans son rapport, le secrétaire André (290) fait mention de la passation des pouvoirs et en profite pour remercier Claude (256) pour ses nombreuses années comme secrétaire et souligne tout le professionnalisme dont il a fait preuve. Le secrétaire informe tous les membres que les réunions du CA et de l'AGA sont maintenant enregistrées et que les procès-verbaux des AGA et des CA sont regroupés dans des classeurs et sont disponibles pour consultation lors des assemblées générales.

L'adoption du rapport est proposé par Gérald (116) et appuyé par François (130).

➤ Adopté à l'unanimité.

6. **RAPPORT DU TRÉSORIER ▼**

Le trésorier François (130) fait part de la situation financière de l'association, des avoirs, des placements, de l'écart négatif de 1 076,83\$ par rapport à l'année financière 2021-2022. L'état des revenus et dépenses est présenté pour une meilleure compréhension.

Gérald (116) apporte quelques précisions pour expliquer le rendement négatif. Les intérêts de placement de 166,24\$ ont été comptabilisé dans l'actif au lieu d'être inscrit dans les revenus. Le paiement au registre des entreprises couvre 2 ans (il n'y a pas eu de paiement lors de l'exercice précédent). Les coûts pour l'assemblée générale annuelle 2022 ont excédé de plus de 500.00\$ le montant des cotisations versées par les membres.

Ces clarifications apportées, Jacques (104) propose l'adoption du rapport. Pierre (4) appui.

➤ Adopté à l'unanimité.

7. **CRÉATION D'UN COMITÉ DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Le présent point est scindé en trois propositions distinctes :

7,1 **CRÉATION D'UN COMITÉ D'AUDIT INTERNE ▼**

Gérald dépose une proposition d'ajouter le règlement 45 aux règlements généraux de l'association afin de créer un comité d'audit interne. Le bien fondé de la démarche est reconnu, mais pas la nécessité d'ajouter le règlement 45 (*voir 7,2 ci-après*)

Considérant tous les points énoncés dans cette proposition pour justifier la création d'un comité d'audit interne, il est reconnu que le comité sera composé de trois (3) personnes non membres du CA dont au moins deux (2) doivent être membre de l'association.

Tel qu'amendé, Gérald (116) propose l'adoption. Pierre (309) appui.

➤ Adopté à l'unanimité.

7,2 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 40 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION ▼

Il ne peut y avoir un règlement 40 pour le vérificateur et un règlement 45 pour un comité d'audit interne. Les deux assument les mêmes fonctions et responsabilités. Il y a donc lieu d'amender le règlement 40 qui se lit actuellement comme suit :

VÉRIFICATEURS

40, Lors de chaque assemblée annuelle, les membres nomment un vérificateur pour la vérification des comptes de l'Association. Le vérificateur doit faire un rapport aux membres à la réunion annuelle. Il reste en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, à condition que les administrateurs puissent pourvoir à toute vacance qui se produit fortuitement au poste de vérificateur. La rémunération du vérificateur est fixée par le conseil.

Le règlement 40 amendé doit se lire comme suit :

VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

40, Lors de chaque assemblée annuelle, les membres nomment les personnes composant le comité d'audit interne pour la vérification des comptes de l'Association. Ce comité doit faire un rapport aux membres à la réunion annuelle. Le comité reste en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, à condition que les administrateurs puissent pourvoir à toute vacance qui se produit fortuitement à un des membres du comité.

La proposition d'amender le règlement 40 est faite par André (290) et appuyée par Gérald (116).

➤ Adopté à l'unanimité le 26 août 2023

7,3 NOMINATION DU COMITÉ D'AUDIT INTERNE

Gérald (116) propose Claude (256). Celui-ci refuse.

Gérald (116) propose Pierre (4). Celui-ci accepte.

Gérald (116) propose Pierre (309). Celui-ci accepte.

André (290) propose Andrée Perron (non-membre). Elle accepte.

Un membre ne pouvant siéger à la fois sur le CA et le comité d'audit interne, Claude (256) propose d'accepter d'être membre du comité d'audit interne si Pierre (309) accepte d'être membre du CA.

Obtenant le consentement de Pierre (309) par anticipation pour accepter d'être membre du CA, ce dernier se désiste du comité d'audit laissant la place à Claude (256) qui accepte.

Le comité d'audit interne pour l'exercice 2023-2024 est constitué de Pierre (4), Claude (256) et Andrée Perron

8. RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ DE LA BASE DE DONNÉES GÉNÉALOGIQUES ▼

Chantal (310) étant absente, la lecture du rapport est faite par Gérald (116). Aucune modification. Gérald (116) propose l'adoption du rapport. Claude (256) appui.

➤ Adopté à l'unanimité.

9. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ DU BULLETIN ▼**

François (130) fait lecture de son rapport. Il remercie tous ceux et celles qui participent au bulletin. François réitère qu'il en est à sa dernière année comme responsable du bulletin. Aucune modification. L'adoption du rapport est proposé par André (290) et appuyé par Pierre (4).

➤ Adopté à l'unanimité.

10. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ DE RECHERCHE ▼**

Gérald (116) fait lecture de son rapport de recherche. La « Chronologie des actes de Frigon » a été enrichie de 30 noms. La recherche sur les terres ancestrales de François Frigon et de ses enfants est avancé à ± 70%. Sur le site internet à la rubrique SERVICE AUX MEMBRES sous l'onglet COORDINATION DE LA RECHERCHE vous trouverez toute la liste des sujets de recherches. Claude (256) propose l'adoption, Jacques (104) appuie.

➤ Adopté à l'unanimité.

11. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU SITE INTERNET ▼**

Jean-René (11) étant absent, la lecture du rapport est faite par Gérald (116). La mise à jour du rapport est la partie droite du document.

François (130) en propose l'adoption appuyé par Gérald (116).

➤ Adopté à l'unanimité.

12. **PROPOSITION SUR L'AVENIR DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC. ▼**

Pour fin de discussion, Claude (256) dépose la proposition suivante :

« Compte tenu du faible nombre de membres su sein de l'Association et présents à l'assemblée générale annuelle 2023, il est proposé de mettre fin aux activités et de dissoudre l'Association des familles Frigon au moment jugé opportun par l'exécutif de l'Association. »

Après discussion et échange de points de vue entre les participants, à savoir que la proposition de dissoudre l'association des familles Frigon appartient aux membres présents lors d'une assemblée générale, Claude (256) retire sa proposition.

13. **AMENDEMENT DE L'ARTICLE 8 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ▼**

L'actuel règlement 8 des règlements généraux de l'Association des familles Frigon Inc. stipule que le quorum est de 5 membres lors des réunions du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

8, Les biens et les affaires de l'Association sont administrés par un conseil d'un minimum de trois (3) administrateur et d'un maximum de quinze (15) administrateurs. Le quorum pour une réunion du conseil d'administration est fixé à 5 membres.

Pour permettre plus de flexibilité au conseil d'administration, Gérald (116) propose de modifier le règlement 8 pour que le quorum pour une réunion du conseil d'administration soit fixé à 3 membres. André (290) appuie.

Le règlement 8 amendé doit se lire comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

8, Les biens et les affaires de l'Association sont administrés par un conseil d'un minimum de trois (3) administrateur et d'un maximum de quinze (15) administrateurs. Le quorum pour une réunion du conseil d'administration est fixé à 3 membres.

➤ Adopté à l'unanimité le 26 août 2023

14. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Gérald (116) propose Claude (256) comme président d'élection.

15. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

Jacques (104) avec l'appui de Pierre (4) propose Gérald (116)
Réjeanne (177) avec l'appui de Claire (279) propose René (75)
René (75) avec l'appui de Réjeanne (177) propose André (290)

Le président d'élection demande à chacun des membres proposés si chacun accepte d'être candidat au poste de président de l'association.

René (75) et André (290) déclinent la proposition de candidature à la présidence.

*Gérald Frigon (116) accepte. Il est nommé président.

➤ Adopté à l'unanimité.

16. ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (14 membres)

François (130) propose la reconduction du conseil d'administration actuel. Il est appuyé par Murielle (297). Les membres actuels sont :

Odette Frigon (291)

se retire du CA ▼

*François Frigon (130)

accepte avec mention que c'est sa dernière année

*André Pelletier (290)

accepte avec mention que c'est sa dernière année

*Jacques Frigon (104)

accepte avec mention que c'est sa dernière année

*Claire Renaud-Frigon (279)

accepte avec mention que c'est sa dernière année

*René Frigon (75)

accepte avec mention que c'est sa dernière année

Les 5 membres reconduits du CA actuel mentionnent que ce terme sera le dernier pour chacun.

Gérald (116) propose Pierre (309). Claude (256) appuie la proposition.

*Pierre Frigon (309) accepte.

Claude propose Walter Giesinger (311). Il décline la proposition.

Le conseil d'administration est composé de 7 personnes *.

➤ Toutes les nominations sont adoptées à l'unanimité.

17. VARIA

17,1 Suggestions pour l'AGA 2024

La proposition qui fait consensus est le vieux presbytère de Batiscan. L'historique démontre que toutes les réunions tenues à cet endroit ont toujours attiré beaucoup de monde. Il faut s'inspirer de ces réussites pour l'AGA des 30 ans de l'association.

Comme activités, sont proposés :

- ✓ visite de la pancarte du site
- ✓ conférence par un historien (*René Beaudoin*)
- ✓ conférence sur la génétique ADN
- ✓ tour de bateau entre Trois-Rivières et Batiscan
- ✓ tenir l'AGA sur un bateau incluant toutes les activités

Répartition des coûts : assumé par l'association ou en partage association et membres?

C'est le 30^e anniversaire de l'association, pour cette occasion, l'association devrait absorber la majorité des dépenses laissant une faible cotisation aux membres participants.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

François (130) propose la levée de l'assemblée. Pierre (4) seconde.

L'assemblée se termine à 11h50

Entériné à l'assemblée du _____

secrétaire de l'association

Rapport du président
26 août 2023

Ce fut une année assez tranquille au conseil d'administration.

En cours d'année, l'Association a perdu 8 membres et a enregistré 3 nouveaux membres. Le déclin du membership est continu quoique lent. Je vous incite à convaincre vos enfants, neveux et nièces à joindre les rangs de l'Association en leur racontant ce que vous appréciez de l'Association, ses réunions, son bulletin et son site internet. Il vous faut créer un engouement dans leur esprit.

Depuis 4 ans, nous travaillons à déposer nos archives dans un lieu de conservation valable. Je parle ici de la correspondance, des biographies, du compte-rendu des réunions et des écrits de résultats de recherches des 25 premières années de l'Association. Nous avons espéré de les déposer à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec à Trois-Rivières, mais ils ont refusé notre offre. Seuls les documents de recherches concernant Augustin Frigon furent remis à la BANQ de Montréal. Nous continuons nos démarches.

L'an prochain, nous fêterons notre 30^e anniversaire; Prenez note de la date du 24 août 2024. Les détails vous seront communiqués en début de 2024. Plus tard, au cours de la réunion, nous écouterons vos suggestions sur le lieu de cette réunion et sur les activités proposées.

Gérald Frigon, prés.



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.frigon.org>

Assemblée générale annuelle le 26 août 2023

Rapport annuel du secrétaire André Pelletier (290)

Après de nombreuses années au poste de secrétaire, Claude Frigon (256) a passé, non pas le flambeau, mais la plume à un nouveau scribe, André Pelletier (290).

Remerciement à Claude Frigon (256) pour son implication.

Un changement de personne responsable veut également dire une approche différente, un changement de technique, de style et d'écriture. La rédaction des ordres du jour et des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle sera toujours faite avec rigueur pour garantir la mémoire et la continuité de l'histoire de l'association des familles Frigon inc.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle tenue à Ste-Geneviève-de-Batiscan le 27 août 2022, l'association a tenu trois réunions régulières du CA le 26 novembre 2022, le 15 avril 2023 et le 27 mai 2023 et une réunion spéciale d'urgence le 14 août 2023.

Mettant à profit les technologies modernes, les réunions du CA sont maintenant enregistrées ce qui facilite énormément la compréhension des échanges, l'exactitude des propos et la rédaction des procès-verbaux.

Des registres des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle ont été concoctés pour permettre la consultation sur place par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Nouveau scribe mais toujours la même mission.



Association des familles Frigon inc.

<http://www.frigon.org>

Assemblée annuelle 2023

Au « Manoir de la Giraudière »

Rapport annuel du trésorier

François Frigon₁₃₀

Chers membres,

Voici un résumé de notre situation financière du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

L'encaisse est de **7 287,65 \$** avec des placements au montant de **6 188,35 \$**. Notre actif est de **13 642,24 \$**. C'est une diminution de **1 076,83 \$** par rapport à l'année financière 2021-2022.

Regardons ensemble l'état des revenus et dépenses de 2022-2023.

Avez-vous des questions ?

Je tiens à remercier en mon nom personnel et au nom de l'association Francine Frigon₂₇₁ pour son dévouement comme trésorière pendant 4 ans (2018-2022). Dès le début, elle a su relever le défi de notre assemblée retrouvaille du 24 et 25 août 2019 à Terrebonne.

Aussi l'année passée j'ai annoncé au CA et CA+ que je prends ma retraite comme trésorier après notre assemblée générale annuelle d'août 2024. Je suis toujours à la recherche d'un remplaçant à ce jour.

Au nom de l'Association, nous vous remercions de votre présence.

François Frigon₁₃₀

Trésorier 2022-2023

ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

2021-2022

REVENUS	Cotisations	877,69 \$	1 169,19 \$
	Publication/art. promotionnel	0,00 \$	0,00 \$
	Assemblée annuelle inscription et Retrouvailles	415,00 \$	0,00 \$
	Placement encaissé	0,00 \$	0,00 \$
	Intérêts gagnés	0,00 \$	6,93 \$
		<u>1 292,69 \$</u>	<u>1 176,12 \$</u>
DÉPENSES	Administration (frais de bureau) note 1	482,48 \$	223,33 \$
	Base de données, recherche, site web	284,00 \$	216,37 \$
	Bulletin (FAFQ et ERP)	620,18 \$	413,48 \$
	Publications et autres ventes	0,00 \$	0,00 \$
	Assemblée annuelle et Retrouvailles	952,85 \$	0,00 \$
	Frais bancaires	30,00 \$	30,00 \$
		<u>2 369,51 \$</u>	<u>883,18 \$</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		-1 076,82 \$	292,94 \$

NOTE-1: ADMINISTRATION - FRAIS DE BUREAU

	Dépenses trésorier, timbre, Inbox	63,48 \$	0,00 \$
	Corporation (Receveur gén. du Canada)	36,00 \$	0,00 \$
	FAFQ (Cotisation membre et assur.-resp.) 2023	274,00 \$	0,00 \$
	FAFQ (Cotisation membre et assur.-resp.) 2022	0,00 \$	223,33 \$
	Registre entrep. Québec	109,00 \$	0,00 \$
	Total du compte administration	<u>482,48 \$</u>	<u>223,33 \$</u>
SOLDE AU DÉBUT		14 719,06 \$	14 253,85 \$
	AJOUTER PERTE OU GAIN	-1 076,82 \$	292,24 \$
	INTÉRÊTS SUR PLACEMENT		172,27 \$
SOLDE À LA FIN		13 642,24 \$	14 719,06 \$

BILAN au 31 mars 2023

ACTIF	En banque	7 287,65 \$	4 336,39 \$
	Placements	6 188,35 \$	10 334,94 \$
	Intérêts majorés sur placement	166,24 \$	-62,27 \$
	Amortissement-immobilisation	0,00 \$	110,00 \$
	(Achat projecteur/écran 22/08/2016)		
		<u>13 642,24 \$</u>	<u>14 719,06 \$</u>
PASSIF		0,00 \$	
AVOIR DES MEMBRES		<u>13 642,24 \$</u>	<u>14 719,06 \$</u>

Assemblée générale annuelle
26 août 2023

7. Création d'un comité de vérification des états financiers

Extrait du procès-verbal de la réunion du CA le 27 mai 2023 : au point 6

6 Nomination d'un vérificateur

Selon le site internet du gouvernement du Canada, au volet États financiers et examen financier pour les organisations à but non lucratif, il est fait mention

Niveau d'examen financier requis pour les organisations n'ayant pas recours à la sollicitation		
Revenu annuel bruts	Nomination d'un expert comptable	Mission d'examen ou vérification
Un million de dollars ou moins	Les membres doivent nommer un E.C. par résolution ordinaire à chaque assemblée annuelle. Exception – Les membres peuvent chaque année renoncer à en nommer un par résolution unanime.	L'E.C. doit effectuer une <u>mission d'examen</u> , mais les membres peuvent adopter une résolution ordinaire pour exiger plutôt une vérification. (Si aucun E.C. n'est nommé, une <u>compilation</u> suffira.)
Plus d'un million de dollars	Les membres doivent nommer un E.C. par résolution ordinaire à chaque assemblée annuelle.	L'E.C. doit effectuer une vérification.

Compilation

La compilation est le processus selon lequel des données financières non vérifiées basées sur des renseignements fournis par l'organisation sont compilées pour produire des états financiers. La compilation n'assure pas l'exactitude ni la véracité des états financiers étant donné qu'aucune vérification ou mission d'examen n'a été effectuée. La Loi B.N.L. n'exige pas qu'une compilation soit effectuée par un expert-comptable; cependant, les états financiers doivent être préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada, tels qu'établis dans le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*.

André Pelletier fait une recommandation en deux points :

- que le trésorier fasse une vérification auprès de gouvernement Canada pour valider la compréhension du présent document
- qu'un audit interne soit créé composé de trois (3) personnes membres de l'association (non membres du CA) et mandaté pour effectuer la vérification des états financiers et produire un rapport écrit d'approbation.

Il n'y a aucune proposition pour l'instant. Si les démarches du trésorier donnent lieu à la mise en place de ces recommandations, la création d'un audit interne sera soumise aux membres pour approbation lors de l'AGA 2023.

Règlement no. 45
Création d'un comité d'audit interne

Attendu que notre vérificateur des dernières années ne veut plus continuer.

Attendu que notre recherche d'un comptable agréée bénévole qui emplirait cette fonction.

Attendu que ni la loi ni notre réglementation n'exigent une vérification des livres par un comptable agréée.

Attendu qu'il est de bonne pratique que les dépenses, autorisées par le conseil d'administration, soient vérifiées.

Il est proposé de créer un comité de vérification composé de trois membres, non membre du CA et dont au moins deux sont membres de l'Association, et que ce comité examine les livres comptables entre la date de fin d'exercice, soit le 31 mars, et la date de l'assemblée annuelle et que ce comité fasse rapport de leur vérification lors de l'assemblée annuelle.

Proposé le 26 aout 2023 par Gérald Frigon (116), secondé par



Association des Familles Frigon inc.

frigon.org

Assemblée annuelle 2023

Rapport annuel – Archives généalogiques

STATISTIQUES - BASE DE DONNÉES 2023 (BK7)

36 733 inscriptions et 21 482 descendants de François Frigon

La base de données a été épurée des entrées non directement liées aux Frigon avant le transfert de responsabilité de Jean-René à Chantal; ce qui a diminué le nombre d'inscriptions totales de 36 814 à 36 733.

Base de données telle que transférée :

Descendants de François Frigon dit Lespagnol		
	Descendants	Conjoints
1 ^{ère} génération	1	1
2 ^e génération	6	5
3 ^e génération	26	19
4 ^e génération	110	58
5 ^e génération	218	118
6 ^e génération	405	239
7 ^e génération	964	549
8 ^e génération	1 833	971
9 ^e génération	2 830	1 870
10 ^e génération	3 618	2 615
11 ^e génération	2 774	1 090
12 ^e génération	1 033	76
13 ^e génération	53	0
TOTAL 2023	13 871	7 611
En comparaison		
TOTAL 2022	13 872	7 599
TOTAL 2019	12 594	6 906
TOTAL 2016	10 951	5 892
TOTAL 2013	9 775	5 188
TOTAL 2010	8 702	4 578

Résumé des activités en 2023 :

- Prendre connaissance des types données et de leur format d'entrée.
- Se familiariser avec le logiciel BK7 et les rapports disponibles.
- Créer des modèles pour les rapports,
- Entrer les informations relatives aux avis de décès: 10 ajouts depuis novembre 2022.
- Pas de nouvelles entrées/inscriptions, juste de la maintenance.

Activités prévues pour 2024 :

- Définir un mode de fonctionnement, des instructions de travail et les dispositions pour des back-ups.
- Pour agrandir la base de données, il faut ajouter les Frigon hors Québec, en commençant par ceux d'Amérique du Nord.
- Identifier les champs à uniformiser, i.e. : les lieux, pour obtenir les données du nombre de Frigon par région au Québec, par province et par pays.

À envisager :

- Contacter les membres actuels, leur demander des informations sur leur descendance pour leur fournir une version à jour de leur ascendance-descendance, nouveau modèle à définir et choisir.

Chantal Frigon

chantal.frigon@videotron.ca



Association des familles Frigon inc.

<http://www.frigon.org>

Rapport du responsable « Comité du bulletin »

François Frigon₁₃₀

Bienvenue à tous et à toutes

Je remercie tous ceux qui ont rédigé des articles en 2022 et 2023 (voir le tableau en bas de page). Un merci spécial pour nos deux traducteurs d'Ottawa, Claire membre 279 et son époux Jacques membre 104.

Les personnes intéressées à publier un texte sont invitées à nous contacter. Vous trouverez une équipe qui vous aidera à corriger et à compléter vos textes. Vos suggestions pour améliorer le bulletin et vos articles sont toujours les bienvenues.

Vu que je prends ma retraite de l'Association des familles Frigon après l'assemblée annuelle de 2024, je suis à la recherche d'un remplaçant pour être responsable du comité du bulletin.

Merci à toute l'équipe,

François Frigon₁₃₀

Responsable « comité du bulletin »

Responsable du comité du bulletin et du montage François Frigon₁₃₀

Rédaction et révision des textes en français

Pierre Frigon₄, Gérald Frigon₁₁₆

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

Claire Renaud-Frigon₂₇₉, Jacques Frigon₁₀₄

Responsable de diverses chroniques

Les articles de fond : Pierre₄ et Gérald₁₁₆

Le mot du président : Gérald₁₁₆

Les Cartier-Kirkey -Massena : Roger₁₃₁

Les données généalogiques : Jean-René₁₁

Ascendant de François Frigon₁₃₀ et A.G.A remerciements : François₁₃₀

Rapport du comité de recherche

26 août 2023

Cette année, Lise et moi avons vendu notre maison et déménagé dans une résidence pour personnes âgées autonomes. J'ai donc eu beaucoup moins de temps à donner à la recherche.

J'ai quand même ajouté environ 30 noms de Frigon à la liste de ma « Chronologie des actes de Frigon » qui apparaîtront à la prochaine mise à jour sur notre site internet www.frigon.org

J'ai de plus avancé dans la localisation, à Batiscau, des terres ancestrales de François Frigon et de ses enfants, Jean-François, Françoise et Jeanne. Ce projet est complété à $\pm 70\%$. C'est un travail de moine mais je crois y arriver d'ici quelques 200 ou 300 heures de travail.

Nous avons plusieurs sujets de recherche à vous offrir si le cœur vous en dit. Certains ne prendraient que 30 à 50 heures avant de publier un article pour le bulletin. Proposez-vous.

Gérald Frigon



Association des familles Frigon

frigon.org

Assemblée annuelle 2023

Rapport annuel - Site Web

CONTENU - SITE WEB au 18 août 2022

Au-delà de 4 500 enregistrements dans près de 50 catégories

Comprenant:

- 9 actes judiciaires;
- 68 actes notariés;
- 37 documents versés aux archives des membres: aff002 -11, aff004 - 10, aff093 - 3, aff116 - 9, aff131 - 4, aff256 - 1, aff268 - 1
- 487 articles *Les Frigon*:
183_{q1} + 142_{q2} + 134_{q3} + 104_{q4} + 85_{q5} + 12_{q6};
- 707 actes ou avis de: naissance (49), mariage (53), décès (605);
- 102 bulletins *Les Frigon*;
- 100 newsletters *The Frigons*;
- 7 cartes d'époque;
- 308 documents - données généalogiques;
- 56 articles venant des médias;
- 1857 photos;
- des centaines d'autres enregistrements dans différentes catégories

L'ÉTAT ACTUEL

Aucune des actions souhaitées en 2022 n'a été entreprise à ce jour, à savoir:

- Revoir toutes les fonctionnalités, enlevées et ajoutées au besoin
- Réviser et corriger les textes de base
- Favoriser la prise en responsabilité de rubriques ou partie de rubriques

TOUJOURS TOURNER VERS L'AVENIR

L'arrivée d'une nouvelle responsable des données généalogiques, Chantal Frigon aff₃₁₀, ouvre des perspectives différentes et sûrement innovantes. Le lien très puissant entre le Site Web et les produits tirés de la base des données généalogiques, permet d'ajouter un troisième point de réflexion aux deux déjà inscrits l'an passé:

- Évaluer les coûts pour la modification de l'apparence du site web
- Avoir des avis d'une refonte structurelle et sur les coûts associés
- Réfléchir sur la possibilité d'offrir aux membres, leur ascendance complète à l'aide des fiches de chacune des familles ascendantes.
C'est un projet qui nécessitera l'aide des membres eux-mêmes.

Responsables Web:

Jean-René Frigon, aff₀₁₁ Trois-Rivières

François Frigon, aff₁₃₀ Laval

Rubrique Notes biographiques:

Pierre Frigon, aff₀₀₄ Saint-Hippolyte

«Compte tenu du faible nombre de membres au sein de l'Association et présents à l'assemblée générale annuelle 2023, il est proposé de mettre fin aux activités et de dissoudre l'Association des familles Frigon au moment jugé opportun par l'exécutif de l'Association»

Cette proposition, si appuyée et approuvée, permettra de poursuivre les activités de l'Association tant et aussi longtemps que l'exécutif le souhaitera et, aussi, permettra de dissoudre l'Association par une résolution dûment adoptée par les membres en assemblée générale conformément aux dispositions des lettres patentes lorsque l'exécutif le souhaitera sans avoir à convoquer une autre assemblée générale dont le quorum n'est pas garantie dans le contexte actuel.

Merci.

Claude (256)